

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU D'ABONNEMENTS

Rue Pépinet, 3.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements partent
du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse.....	Fr. 20	10 50	5 50
Union postale....	» 36	18 50	9 50

Prix du numéro : 10 centimes.

Lausanne, le 8 mai.

BULLETIN POLITIQUE

Les élections françaises.

Nous donnons plus loin les pointages du *Temps*, sans nous les approprier. Ils restent discutables. La limite entre les divers groupements est très difficile à fixer et prête à l'arbitraire. Et les chiffres restent prématurés.

On peut néanmoins souligner dès aujourd'hui l'écrasante victoire des partis de gauche. Elle est plus nette de beaucoup qu'il y a quatre ans et huit ans et elle assure aux républicains ministériels et aux républicains-radicaux et radicaux-socialistes une suprématie décisive. La victoire est au « bloc », à la condition qu'on ne confonde pas ce vocable avec le « combisme ». En effet, les républicains décidés qui ont assuré la chute de ce cléricisme retourné, après avoir soutenu M. Waldeck-Rousseau, sont particulièrement bien traités par le scrutin et tout retour à ce régime néfaste paraît impossible.

Passons en revue, très rapidement, les résultats obtenus par les différents groupes :

La droite pure garde une place à part. Sauf des exceptions de plus en plus rares, elle forme un parti presque exclusivement régional. Elle représente la Bretagne, le Maine, l'Anjou et la Vendée, invariablement fidèles aux traditions des Clouans. Dans les départements qui forment ces provinces, elle n'a, encore cette fois-ci, presque rien perdu. Le Palais-Bourbon reverra Messieurs de Larentay, le marquis de Rosambo, de Kersauzon, le comte de Mun, le Gonidec de Traissan, le comte de Montegu, de Maillé duc de Plaisance, de Grandmaison, le duc de Broglie, le duc de Rohan, le comte de Lanjuinais, le baron de Boissieu, le marquis de l'Estourbeillon, le comte de Levis-Mirepoix, le baron de Mackau, le duc de Blacas, le marquis de Lespigny, Monsieur de Baudry d'Asson lui-même, le seul membre très manifestant de ce groupe généralement silencieux, figé dans une attitude un peu désagréable et que, même à l'extrême-gauche, on n'est au fond pas fâché de voir garder sa place, car il n'est pas désagréable de dire au café du Commerce, place de la sous-préfecture : « mon collègue le duc de Rohan », devant des amis admiratifs. Les royalistes du Midi, très ardens, très nombreux, sont à peine représentés.

Le bonapartisme déclaré n'a plus sur les bancs de droite que quelques représentants égarés ; comme le marquis de Dion, M. Arthur Legrand, M. Cunéo d'Ornano, le terrible M. Lazies, divers députés de la Normandie et du Sud-Ouest. M. Paul de Cassagnac, fils de Paul, petit-fils de Paul-Gratier, espérait retrouver le siège de son père et de son grand-père. Les électeurs du Gers ne lui ont pas fait ce plaisir.

Le nationalisme est le plus maltraité. Il voulait tout avaler il y a quatre ans, sûr de soulever le pays contre le « syndicat de trahison », le « parti de l'étranger », le « pleutre Delcassé, aplati devant l'Allemagne et l'Angleterre ». Cette fois-ci, ce langage ne portait plus. Beaucoup de nationalistes avaient prudemment changé leur étiquette, s'appelaient « progressistes », ou « libéraux ». Ces déguisements ne les ont point sauvés de la déroute. Sans doute ils gardent divers arrondissements de Paris, qui paraissent, comme toujours, tirer vanité de

la singularité de ses choix. A défaut du « glorieux Syveton », nous voyons rentrer à la Chambre l'académicien Barrès, le chantre de « l'énergie nationale », qui fut, en d'autres temps, candidat socialiste à Sceaux et député boulangiste de Nancy. MM. Millevoye, Spronk, Binder, Berry, Pugliesi-Conti lui font cortège. C'est tout ou presque tout. Le sort du colonel Marchand, que le parti a enrôlé pour tirer profit de son nom et de ses exploits et qui s'est assez fâcheusement laissé faire, reste à fixer au ballottage. M. Flourens tombe. M. Ernest Roche, diminutif de Rochefort son maître, disparaît. M. Guyot de Villeneuve, l'acheteur des fiches de Bidegain, ne reviendra sans doute pas. Et le bon Paul Déroulède, qui, après quelques velléités de s'émanciper, était rentré dans le giron du nationalisme, sera peut-être battu à Angoulême, au second tour, contre l'attente générale. De ses deux principaux lieutenants, l'un, son enthousiaste compagnon d'exil, M. Marcel Habert, est mis hors de combat dès la première rencontre ; l'autre, M. Galli, est en ballottage sans grand espoir.

De plus, le nationalisme est défilé dans ses forteresses provinciales. Le Meurthe-et-Moselle, les Vosges, la Meuse, l'Oise, qui l'avaient suivi en 1902 et dont la conquête avait été célébrée sur le mode lyrique, lui tournent le dos. Les élus d'il y a quatre ans ont eu beau se réclamer d'un tout autre programme : ils sont remplacés par des républicains de diverses nuances. M. Grosjean, qui s'illustra comme second de M. Quesnay de Beaurepaire dans la campagne anti-dreyfusarde, est rendu par les électeurs de Pontarlier à ses succès de jadis. De même, deux députés de Nancy sur trois. De même les députés de l'Oise, plusieurs de Seine-et-Oise, et d'autres encore.

Ce qui reste est à peine bon teint. Le nationalisme était sans programme. Il avait groupé à la faveur d'une campagne électorale sur le mensonge et la foi dans l'imbécillité populaire, quelques arrivistes pressés, dont l'injure était l'unique procédé. Il est heureux qu'enfin la France en ait fait justice.

Le principal intérêt de l'élection était dans le sort que le suffrage universel allait faire à la « ligue d'action libérale populaire », vocable destiné à couvrir le parti cléricale pur. Il avait fait un grand effort. Il disposait de moyens redoutables et, dit-on, d'un très riche trésor de guerre. Le clergé donnait pour lui partout à plein collier. Le mot d'ordre, dans toutes les proclamations électorales était le même : « La loi de séparation ferme vos églises, » vole vos biens, vous interdît de vous marier religieusement et vous forcera à vous faire enfouir comme des chiens » hors de la terre bénite. Si vous voulez briser la persécution, votez pour le candidat libéral... Cette vérité propagée n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. La droite cléricale ne gagne pas de terrain. Elle en perd. Elle retrouve il est vrai un chef, M. Piou, jadis député de la Haute-Garonne, aujourd'hui recueilli par la Lozère. Il est éloquent, très adroit, très souple. Il suppléera comme grand orateur catholique M. le comte de Mun, auquel une maladie persistante du larynx interdit, au grand chagrin de tous les députés épris de beau langage, de monter à la tribune. Mais, autour de lui, nous ne voyons guère de lieutenants et pas beaucoup de soldats.

Les républicains modérés ont été coupés en deux tronçons par l'affaire Dreyfus et ses suites. Les uns ont pris posi-

tion contre le cabinet Waldeck-Rousseau. Les autres ont fait confiance à ce chef de la ville et l'ont suivi. Dès lors, ils ont trop souvent mené campagne les uns contre les autres. Ils se sont rejoints pour mettre un terme au ministère Combes, mais on les a retrouvés face à face dans le vote final sur la séparation des Eglises et de l'Etat, dont leurs efforts communs avaient fait une loi libérale, dans l'élection présidentielle, lors de la chute du cabinet Rouvier. Et c'était une surprise de trouver, dans l'un des blocs, MM. Ribot, Aynard, Renault-Morlières, Krantz, et dans l'autre, MM. Delcassé, Cochery, Barthou, Jonnart, Deschanel, Georges Leygues, etc. Cette lutte fratricide s'est poursuivie avant-hier. Il faut bien reconnaître qu'elle a tourné en faveur de ceux qui s'appellent aujourd'hui « républicains de gauche » et ont été patronnés aux élections par l'Association républicaine démocratique » de MM. Magin et Adolphe Carnot.

Les progressistes font des pertes cruelles et, à notre estime, profondément regrettables pour le parlement et pour la république. Ainsi M. Motte, battu par M. Jules Guesde. Ainsi surtout MM. Renault-Morlière et Deribère-Desgardes, éliminés dans la Mayenne par deux royalistes, comme l'avaient été, en janvier, les sénateurs républicains du même département, MM. Gustave Denis et Boissel. MM. Ribot, Aynard et Etienne Flandin sont heureusement réélus.

Les républicains de gauche ne font aucune perte appréciable. Ils gagnent au contraire de nombreux sièges. MM. Jonnart, Delcassé, Cochery, F. Carnot, F. Arago, le comte de la Batut, Paul Deschanel, Robert Surcouf, Georges Leygues, Etienne, Thomson, rentrent avec d'autres. Et si les deux tronçons savaient se réunir, comme les affinités le veulent, les républicains non radicaux seraient le groupe le plus nombreux de la Chambre et rien ne se pourrait faire ni contre eux, ni sans eux.

Les radicaux n'ont pas, eux non plus, à se plaindre du scrutin. Leurs chefs rentrent tous à la Chambre. Ainsi MM. Brisson, Sarrien, Réveillaud, Rabier, Guyot-Dessaigne, Dujardin-Beaumetz, Cazeneuve, etc. Et de ceux qui se sont séparés du « bloc » pour mettre à mal le cabinet Combes, M. de Lanessan seul est exclu. MM. Doumer, Lockroy, Pierre Baudin, Klotz, rentrent dès le premier tour.

On en peut dire autant des radicaux-socialistes, dont l'effectif reste intact et qui ramènent MM. Camille Pelletan, Berteaux, Doumergue, Beauquier, Viollette, Renoult, Ruau, Dauzon, qui seront très probablement rejoints au second tour par MM. Ferdinand Buisson, Gouzy et d'autres.

Le point sombre du scrutin est le succès des socialistes. Non certes qu'ils l'emportent dans la mesure où ils le désiraient. Ils seront, au maximum, 45 ou 50 sur 491 députés, tandis que les démocrates socialistes allemands comptent 80 représentants dans un Reichstag de 375 membres et disposent de trois millions de suffrages, mettant ainsi en ligne un effectif double au moins du parti français. Mais ils ne perdent qu'un très petit nombre de sièges et, d'autre part, ils en gagnent ou en gagneront douze ou quinze.

De plus, leurs chefs sont élus ou en bonne posture. C'est fort déjà. Nous ne parlons pas de MM. Millerand, Clu, et Viviani et Deville, qui le seront ; ces socialistes là ont depuis longtemps cessé d'être dangereux. Mais M. Jaurès, que

son attitude dans la récente crise internationale semblait à jamais disqualifier comme député français, reste le représentant de Carmaux. Et avec lui rentrent MM. Sembat, Rouanet, Paul Brousse, de Pressensé, Vaillant, Jules Guesde, qui sont des généraux dans le parti révolutionnaire international.

Après la défaite écrasante du cléricisme, c'est là qu'est le péril. M. Clémenceau a bien montré, par son discours de Lyon, qu'il le comprend ainsi. S'il reste au pouvoir, nous allons assister à son duel avec M. Jaurès. La Chambre nouvelle renferme une majorité républicaine telle que le concours des socialistes lui est inutile, et tout donne à croire qu'ils n'y figureront plus. La lutte de demain est, avant tout, entre les partis de progrès légal et pacifique et le parti de la révolution.

Alb. B.

Voici la récapitulation du *Temps*, qui paraît la plus digne de confiance :

La Chambre nouvelle, comme celle dont les pouvoirs sont arrivés à expiration, comprendra 591 députés ; 589 circonscriptions étaient convoquées hier ; les deux circonscriptions de la Réunion ne le sont que pour le 27 mai, à raison des délais de promulgation.

Nous donnons aujourd'hui les résultats de 582 élections.

Ces résultats se décomposent ainsi :
427 de ces élections ont donné des résultats définitifs et il y a 155 ballottages.
Sont élus :
164 radicaux et radicaux socialistes.
56 républicains de gauche.
33 socialistes unifiés.
9 socialistes indépendants.
55 républicains progressistes.
110 des différentes nuances d'opposition : nationalistes, action libérale, droite.
Des 155 ballottages, 144 sont en faveur des candidats de gauche et 11 des candidats de droite.

Il y a 28 départements où il n'y a pas de ballottage : ce sont les suivants : Ariège, Calvados, Cantal, Corrèze, Côtes-du-Nord, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Gers, Loire-Inférieure, Lot, Maine-et-Loire, Manche, Marne (Haute-), Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Orne, Haut-Rhin, Saône (Haute-), Saône-et-Loire, Var, Vienne (Haute-), et les trois départements algériens, Alger, Constantine et Oran.

17 députés progressistes sortants sont battus par des radicaux ou des républicains de gauche. Ce sont : MM. Bischoffsheim, Stanislas de Castellane, Félix Marot, Grosjean, Darblay, Bourlon de Rouvre, Gérard (Vosges), Léon Gautier, colonel Rousset, Haudricourt, Audigier, Salles, Chevalier, Proust, Rouland, Berthoulat et Videau.

2 députés progressistes sortants sont battus par des socialistes : MM. Motte et Le Moigne.

2 députés progressistes sortants sont battus par des royalistes : MM. Renault-Morlière et Deribère-Desgardes.

7 députés nationalistes sortants sont battus par des républicains de gauche ou des radicaux : ce sont MM. Joseph Brisson, de Beauregard (Indre), Gervaise, Corrad des Essarts, de Benoist d'Aubigny et Flourens.

1 député nationaliste sortant est battu par un socialiste : M. Ernest Roche.

7 députés monarchistes sortants sont battus par des radicaux ou des républicains de gauche : MM. du Roscoat, La Chambre, de Saint-Martin, Fabien-Cesbron, de Maussabré, de la Rochethulon et Pain.

8 députés républicains de gauche ou radicaux sont battus ou remplacés par des libéraux : ce sont MM. Pacé, Galy-Gasparon, Lacombe, Mas, Jehanin, Bichon, Achille Fould et Caze.

2 républicains de gauche, MM. Catalogne et Paul Delombre, sont remplacés par des nationalistes.

Enfin 1 socialiste unifié, M. Augé, est battu par un progressiste.

acquittée, quelques billets de banque et les reçus de dépôt donnés à son nom par la Banque internationale de Milan, complétés par le chèque de Marguerite Roquevillard que Maurice avait endossé. Là elle reconnaît l'intervention qui la brisait. La famille qu'elle avait vaincue lui reprenait son amour. Alors elle pousserait un grand cri de douleur. Si loin qu'il serait d'elle, il l'entendrait toujours retentir en lui-même.

Au bois, la lumière de la lune se dissipait dans celle du matin. L'heure passait. Appuyé à l'une des colonnes, Maurice ne pouvait se décider à partir.

« Ou donc, se disait-il, ai-je pris le courage de briser son cœur et le mien ? Elle est là, tout près de moi encore.

Si je rentrais, elle ne saurait pas. Son réveil serait doux et léger. Mais non, je ne la reverrai jamais plus. Il est des liens que l'amour ne peut pas supprimer. Le bonheur, je le comprends, n'est pas un droit. Je la torture et je l'aime. Le mal qu'elle m'a fait était involontaire. Je ne me souviens plus que d'avoir senti la vie auprès d'elle à chaque minute, et pourtant avec elle je ne puis plus vivre... Edith, te rappelles-tu le passé ? Tu m'as donné des fleurs le premier soir. Et puis, tu m'as donné tes lèvres, comme tes fleurs, sans hésiter. Lorsque tu m'as dit : « Je serai à toi, mais à toi seul, quand tu voudras », j'ai senti d'avance tes caresses qui se sont incorporées à ma chair. Ah ! parce que tu es trop sensible aux caresses, parce que maintenant même tu vas souffrir par ma faute, ta faiblesse me fait trembler pour l'avenir, ne crois pas que je t'aime moins, et de savoir que par là je puis te perdre un jour, Edith, je ne devrais pas le penser, mais peut-être je t'aime davantage encore...

Bulletin météorologique du 8 mai, 7 h. m.

(Chemins de fer fédéraux)

Altitude mètres	STATIONS	Pourcentage	TEMPS ET VENTS
894	Genève	44	T. beau calme
480	Lausanne	12	»
589	Vevay	15	»
508	Montreux	18	»
480	Zermatt	15	»
482	Neuchâtel	11	»
905	Chaux-de-Fonds	8	Quelq. nuages
632	Fribourg	11	»
543	Yverdon	10	Couvert
562	Thonon	10	Quelq. nuages
566	Interlaken	11	»
280	Bâle	11	T. beau
459	Lucerne	12	»
4109	Goschonen	8	»
538	Lugano	13	Couvert
410	Zürich	9	T. beau
407	Schaffhouse	11	»
678	Saint-Gall	14	»
475	Glarus	14	Quelq. nuages
805	Ragatz	12	T. beau
857	Coire	12	Quelq. nuages
1543	Davos-Platz	6	T. beau
1886	Saint-Moritz	5	Couvert

CHRONIQUE BERNOISE

Les élections du 6 mai.

Berne, 7 mai.

J. — La journée d'hier n'a, somme toute pas été aussi mouvementée que d'aucuns s'y attendaient.

L'élection des membres du gouvernement s'est passée de tous points conformément au programme. Les deux partis bourgeois ayant décidé de porter à nouveau sur leurs listes les neuf conseillers d'Etat sortant de charge, le candidat socialiste devait forcément rester en minorité. On prévoyait, il est vrai, qu'il réunirait néanmoins un nombre de suffrages assez considérable ; or M. Müller n'a fait que 10,500 voix alors que MM. Gobat et Minder en ont obtenu 42,000 et MM. Ritschard, Simonin, de Steiger, Künzler, de Wattenwyl, Kunz et Klay plus de 43,000. M. Moser qui fut un moment le candidat des agrariens, réunissant un millier de suffrages, bien qu'il eût décliné d'avance toute élection.

Le renouvellement intégral du Grand Conseil prêtait davantage à l'imprévu. A la vérité il ne devait y avoir de lutte sérieuse que dans les trois cercles électoraux de la ville fédérale, à Bienne et à Herzogenbuchsee.

A Bienne, radicaux et conservateurs ont fait cause commune dans la *Mittlere* et dans la *Untere Gemeinde* pour empêcher toute candidature socialiste d'aboutir. Leur liste passe en entier dans le premier cercle. Dans le second, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des voix ; c'est le seul cercle électoral du canton où il y ait ballottage. Dans la *obere Gemeinde* les partis bourgeois n'ayant pu s'entendre, chacun d'eux a marché seul ; mais là encore les socialistes sont restés sur le carreau.

Il ont été plus heureux à Bienne. Jusqu'ici le centre industriel jurassien envoyait siéger à Berne cinq députés radicaux et cinq députés socialistes. Le parti ouvrier a trouvé qu'il n'était pas suffisamment représenté ; il s'est attribué du coup huit mandats sur dix. Les radicaux ont alors décidé de procéder de même. Mais c'est la liste socialiste qui a passé. Le parti gouvernemental perd de ce chef trois sièges. Il est vrai qu'il en a gagné trois à Berne.

Herzogenbuchsee enfin était représenté jusqu'ici par deux radicaux et deux conservateurs ; il l'est dorénavant par trois radicaux et un conservateur, M. Dürrenmatt ayant été élu seul de sa liste.

Quel souvenir garderas-tu de moi ? Entre deux automnes a tenu notre amour. Tu préférerais cette saison où la nature s'exalte. Je retrouvais son or dans tes yeux, et sa fièvre dans tes bras. Je découvrais en elle un voluptueux enthousiasme. Maintenant, je la vois pareille aux chrysanthèmes du cimetière d'Orta. Elle cachait la mort. Oui, la mort, comprends-tu ? Je ne t'ai pas dit adieu, c'est fini. C'est comme la mort pour nous. Tu pleureras, tu parleras, tu marcheras, tu seras pour d'autres un être vivant, un être de grâce et de jeunesse ; mais, pour moi, je ne saurais plus rien de toi, tu seras morte. Et mieux vaudrait que tu fusses morte, en effet : tu ne me maudirais pas, moi qui t'aime et qui dois égarer notre amour...

Le sifflet d'un train l'arracha brutalement à cet état de désespoir où peu à peu sa volonté s'alanguissait. Avoir-il passé l'heure ? Non, ce devait être l'express qui descend à Novare et qui précède de quelques minutes celui qui monte à Domodossola. Cet appel opportun le rendait à sa décision. Il abandonna la chapelle, traversa le bois en courant et gagna la gare. Sur les monts, le matin naissait et la lune se désagrégeait dans l'espace.

Il prit un billet pour Corconio, station toute voisine d'Orta, mais dans le sens opposé à la direction qu'il allait suivre, afin d'empêcher les recherches d'Edith qui, peut-être, essaierait de le rejoindre. En route, il prétexterait une erreur.

Jusqu'à Omegna, la voie ferrée longe de haut le petit lac. Dans le wagon, Maurice s'assit au rebours et se pencha à la portière afin que son regard prit l'empreinte de ces lieux qui lui appartenaient.

ANNONCES

Agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER
LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel,
Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier,
Delémont, Porrentruy,
Sion, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne,
Lugano, Côme,
et succursales à l'étranger.

PRIX DES ANNONCES

Pour la Suisse...	25 centimes	la ligne
Pour l'étranger...	30	ou son espace
RECLAMES	1 franc.	(corps 7)

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Au demeurant, les élections de dimanche n'ont pas apporté de modification appréciable à la composition du Grand Conseil. Les partis bourgeois conservent leurs positions. Le parti socialiste n'a plus que 12 sièges des 18 qu'il occupait précédemment ; il en obtiendra sans doute encore deux ou trois au second tour, dimanche prochain.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

L'incident anglo-turc.

Au sujet de l'affaire des deux bornes frontalières de El-Arish, un correspondant du *Standard* à Jérusalem, dans une lettre datée de vendredi, dit que, suivant une nouvelle de source autorisée provenant de Gaza, mercredi, le croiseur britannique *Minerva* jeta l'ancre au large de Hefah, sur la frontière turco-égyptienne ; le capitaine, accompagné d'un fonctionnaire égyptien, débarqua aussitôt. Aucune trace des deux bornes frontalières en granite ne fut trouvée. Ces bornes avaient été placées par Ismail Pacha pour démarquer la frontière. Le capitaine du *Minerva* se rendit auprès de l'officier commandant le poste turc le plus voisin et demanda des explications, mais l'officier turc déclara ignorer l'affaire. Après deux jours le *Minerva* repartit. On sait qu'une enquête officielle a été ouverte sur cette affaire par le gouvernement ottoman qui s'est déclaré décidé à poursuivre les coupables, quels qu'ils fussent.

La crise russe.

Décrets impériaux.

Un décret impérial supprime le comité des ministres dont les attributions passeront parties au conseil des ministres, partie au conseil de l'empire. Un second décret daté du 7/21 avril charge M. Frisch, secrétaire d'Etat, d'ouvrir la première séance de la Douma, conformément aux prescriptions de la loi électorale.

Les nouveaux ministres.

On assure que, contrairement à la tradition, M. Goremkyne n'est pas allé faire visite au comte Witte, qu'il remplace. Ce manque d'égards témoigne des rapports qui existaient entre eux.

Le prince Mestchersky, parlant du nouveau ministre, dit que M. Goremkyne a toujours aimé à couler des jours agréables. « Ses regards glissent sur les choses plutôt qu'ils ne les pénètrent. » Aussi ira-t-il le matin « exécuter la loi », et le soir : « Que le diable emporte la loi ! » Le matin, il sera énergique et éloquent ; le soir, se sentant d'humeur alanguie, il s'exclamera : « Qu'ils aillent tous se faire pendre. Ils ne valent pas que je me casse la tête à leur sujet. »

Le prince Mestchersky tient MM. Ruhloff et Schishinsky, les nouveaux ministres de la guerre et de l'agriculture, pour la quintessence de la bureaucratie. M. Schishinsky, dit-il, est l'ennemi juré, instinctif, de tout ce qui est spontané et vivant. Il est l'esclave de tout ce que les microbes de la corruption et de la bureaucratie ont pétré.

X... dit Gapone.

Les bruits les plus contradictoires circulent touchant le sort du pape Gapone. Selon les uns, il a été pendu en Finlande par des révolutionnaires qu'il aurait trahis. Selon d'autres, il est en villégiature sur les bords du lac de Côme. Un correspondant de l'*Echo de Paris* affirme qu'il vit tranquillement à Londres, sous son vrai nom, jouissant en véritable rentier des agréments que lui procurent les quelque trois cent mille francs qu'il a su amasser dans sa carrière policière.

Au jour levant, les eaux se moiraient de légers frissons. Les arbres de la presqu'île montraient leurs fûts élancés et l'essor de leurs branches. Là, il avait connu le bonheur. Le train quitta Omegna. En vain il tenta d'apercevoir encore Orta. Novare, de retenir avec ses yeux, avec son cœur, ce paysage qui fuyait. Les secondes qui accroissaient la distance tombaient comme des pierres au gouffre. Une à une il entendait leur chute.

Une heure plus tard il arriva à Domodossola, petite ville italienne appuyée aux grandes Alpes, que baigne la Tosa rapide et verte en amont du lac Majeur. De là part la diligence qui relie l'Italie à la Suisse en traversant le col du Simplon. Avec de bons attelages et des relais bien échelonnés, elle parcourt en douze heures les soixante-quatre kilomètres qui séparent le val d'Ossola de la vallée du Rhône.

La traversée coûte près d'un louis. Pour s'acquitter complètement envers Edith, Maurice avait presque épuisé ses ressources. Il avait consulté les indicateurs. Par Turin, le trajet était plus cher. Quand il aurait payé le parcours en troisième classe d'Orta à Domodossola et de Brigue à Chambéry, il ne devait plus lui rester en poche, d'après ses calculs, que le prix de trois ou quatre repas très modestes. C'était véritablement le retour de l'enfant prodigue. La pénurie qui l'assailait aux humbles ouvriers avec lesquels il partageait son compartiment, il la supportait sans déplaisir. Par de mesquins soucis, elle le détournait de sa peine. D'ailleurs, il n'avait pas d'inquiétude réelle. Il savait comment on opère pour économiser la voiture et les coûteux hôtels de Brigue.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA
GAZETTE DE LAUSANNE

Les Roquevillard

PAR

16

HENRY BORDEAUX

— De bonnes ?
Il eut le courage de répondre d'un signe affirmatif. Puisqu'il gardait sa peine pour lui seul, c'est qu'ils étaient déjà séparés. Mais elle ajouta :

— Moi, je n'attends jamais de nouvelles. Tu es mon cœur et ma vie.

Et comme elle le précédait sur la terrasse où leur petite table était mise à l'abri du vent, il se demanda :

« Aurai-je la force de partir ? »

IV

LE RETOUR

Edith, couchée, se souleva sur le bord du lit et s'accouda pour regarder son amant qui achevait sa toilette. Il avait posé la lampe à terre afin qu'elle ne reçût pas la lumière que l'abat-jour étouffait.

— Pourquoi te lèves-tu si matin ? lui demanda-t-elle d'une voix endormie et les yeux mal ouverts.

— Je n'ai plus sommeil. Le jour vient. Il souffla la lampe. Une mince clarté, au bout d'un instant, filtra entre les persiennes.

— C'est la nuit, Maurice.

— Ne vois-tu pas un peu de jour ?

— Ce n'est pas le jour. Il y a clair de lune.

— Repose encore, Edith. Tu en as le temps.

— Oui. Je suis si lasse, si délicieusement lasse.

Elle se laissa retomber sur l'oreiller et ferma les paupières. Même dans le sommeil, elle gardait un air de passion. Il s'approcha du lit, se pencha sur elle, et à l'incertaine lueur qui venait de la fenêtre, il considéra son visage.

« Cette petite flamme du regard qui animait ma vie, songeait-il, pour moi elle est éteinte. Je ne la verrai plus briller. Je ne vois pas le mouvement du sang sur ses joues, ni la lumière sur les dents, bien que les lèvres soient entrouvertes, à peine l'arc de la bouche, le dessin du nez, la sombre masse des cheveux dont je sens le parfum. Et son corps est perdu pour moi... »

Il s'attendrissait, dangereusement. La tentation lui vint de résister. Il se baissa, effleura le front dont il sentit la douce chaleur. Elle sourit vaguement en gardant les yeux clos. Et il sortit de la chambre.

Dans le corridor de l'hôtel, il ne rencontra qu'un garçon qui baillait en frottant le parquet, et qui ne prêtait pas d'attention à sa tenue. Il emportait pour tous bagages un sac à main, un pardessus d'hiver et sa canne.

Pour gagner la gare d'Orta, le

Sur ce qu'est, ou ce qu'a été Gapone, les informations recueillies ne sont pas moins vagues. Le même correspondant de l'*Echo de Paris* écrit à son sujet :

« Depuis quatorze ans, X..., dit Gapone (Georges), servait dans la police secrète, dont il était même l'un des agents les plus adroits. Il a débuté sous les ordres du fameux chef de la police secrète politique Zoubatoff, à Moscou, et quand son chef fut nommé, il y a une dizaine d'années, à Pétersbourg, il le suivit dans la capitale. Il fit même son chemin beaucoup mieux que son ancien chef qui, sous Plehve, tomba en disgrâce. Gapone, au contraire, sut s'attirer la confiance du redouté ministre, qui le nomma agent de la police secrète politique auprès des ouvriers, lui donnant en même temps le poste d'aumônier des prisonniers politiques. Sa carrière était faite. A la mort de Plehve, le comte Witte sut découvrir en lui un aide qui lui serait très utile à un moment donné. Il lui continua la protection donnée par son défunt collègue. La suite des événements est bien connue. Mais ce qu'on ignore, c'est qu'au mois de mars, le comte Witte trouvant qu'on parlait encore trop de cette « affaire Gapone », voulut l'éloigner d'un coup, et décida de se priver des services de son agent, qui pouvait finir par le compromettre. Il lui fit remettre une somme qui, dit-on, est assez ronde, à la condition qu'il quittât la Russie et disparût. Le fait est que lors de la procession du 22 janvier 1905, dans laquelle le pape Gapone, portant la croix, conduisait les ouvriers au Palais d'Hiver, la fusillade épargna le personnage qui, a-t-on raconté ensuite, s'était jeté à terre, s'était sauvé dans une maison amie et s'y était tenu caché. L'immunité dont jouissait un personnage sur lequel il eût été facile à la police russe de mettre la main avait paru suspecte à nombre de personnes. »

Les soupçons ne furent pas dissipés par une correspondance que l'*Européen* publia quelques jours plus tard. On y lisait entre autres :

« Il y a dans l'intonation de sa voix, dans son visage, dans tout son être tant de tranquillité, de soumission même, que l'idée ne vient pas que cet homme soit capable de quelque chose de violent. Mais l'impression change lorsque Gapone vous jette un regard ; deux pupilles brillantes comme des charbons ardents vous pénètrent et un sourire subtil parcourt son visage : le Christ est changé en Méphisto. »

« Lorsque, ayant fait plus ample connaissance avec Gapone, je lui dis l'impression ambiguë qu'il m'avait faite, il me jeta un regard malin sans rien me répondre... »

Et plus loin :

« Dans ses conversations, il rappelait souvent ses relations avec Plehve, le préfet de Moscou, le directeur du département de la police et d'autres personnages officiels. Ces relations, le mystère de la personne de Gapone et ses voyages fréquents à Moscou, où il disait aller pour se familiariser avec le mouvement ouvrier (lequel, comme on se souvient, a été organisé par la police elle-même), ou dans d'autres lieux de l'empire, ses allusions à « quelque chose » et ses réticences, tout cela faisait penser parfois que Gapone était un monarque... »

En sorte que l'on est fondé à admettre les deux conclusions, opposées, mais également vraisemblables, de la vie de cet être ambigu : la corde au plafond d'une isba, et la retraite paisible dans le cottage orné de glycine.

Les troubles du Caucase.

On nous communique les renseignements suivants, que des lettres et des dépêches privées apportent du Caucase :

Sous prétexte de désarmement, les Cosaques parcoururent les villages arméniens pour piller, déshonorer et massacrer. A la demande des Arméniens notables, un comité de révision a été organisé pour visiter les villages où les soldats ont exercé leurs rapines.

Le télégramme qui suit donne une idée de la férocité des Cosaques :

« Schoucha, 25 avril. « Le comité de révision de Vaïdenbaum parcourt les villages arméniens, au nombre d'une quinzaine, qui ont été ravagés par les Cosaques. A l'approche de chaque village, le clergé, avec la croix et l'Evangile, ainsi que la population villageoise, avec du pain et du sel, viennent saluer le comité et bénir le vice-roi pour l'attention qu'il prête à leurs misères. »

Près du village de Jos, quand le prêtre Ter-Hagoh est salué le comité et énumère les ruines accumulées et les violences commises par les Cosaques, toute la population éclata en pleurs. Les horreurs que l'archevêque Achod avait signalées étaient encore surpassées par la réalité. Il n'y a pas de village où l'on n'ait incendié les meilleures maisons avec tout leur contenu. Au village de Tokh, l'appartement de Moussaïeff fut incendié avec tous les meubles, les provisions de blé et les marchandises. Dans quelques villages, les Cosaques ont dépouillé, battu, torturé, violé femmes et filles en les arrachant des mains de leurs maris et de leurs parents. Un petit nombre seulement échappèrent à ces violences. Dans le village de Jos, Johannes Agobian est mort sous la bastonnade. Sa mère, âgée de 70 ans, fut violée par les Cosaques. Au village d'Asokh, les Cosaques obligèrent Khosrov Garapandian de donner sa femme, et comme il refusa... (ici, des détails d'une horreur si répugnante qu'il est impossible de les transcrire). Ce que les Cosaques ne purent emporter, ils le détruisirent. Au village de Tschardag, un Cosaque frappa le prêtre avec son épée et arracha à un autre la coupe de communion. Il y a des battus qui sont sur le point d'expirer, des naissances avant terme, des avortements. Les femmes sont devenues hystériques. Les Cosaques ont complètement détruit les villages indiqués ci-dessus, sous les yeux de l'autorité militaire et administrative.

Un détachement de Cosaques a agi sur l'ordre de l'officier Ermalaëff. Plusieurs personnes le désignent comme ayant encouragé ses hommes. Il a lui-même apporté et versé du pétrole sur beaucoup de maisons.

Cet état de choses a plongé les Arméniens dans le désespoir. Ils avaient appris avec joie l'arrivée des Cosaques, croyant que leur mission était de rétablir la paix. Mais les autorités ont refusé l'hospitalité des Arméniens et ont accepté celle du Tatar Melik-Aslanoff, qui est célèbre par ses atrocités dans les massacres du village de Mikend. La troupe n'a fait aucun mal aux Tatars.

Les Arméniens étaient prêts à se soumettre à toutes les demandes raisonnables, mais ils n'ont pu échapper au pillage et au massacre, dont Ermalaëff a été l'instigateur.

La famine menace la population. Les secours médicaux sont également indispensables. »

Pays-Bas.

* A en croire un article assez vague du *Telegraaf*, relatif au dernier séjour de la reine à Amsterdam, le désir de la nation hollandaise de voir un héritier au trône sera peut-être réalisé avant qu'il soit longtemps.

Espagne.

* Un prêtre de Murcie a tué de deux coups de revolver, dans l'église de Santo Domingo, un père jésuite qu'il accusait de grandes injustices commises envers lui, et s'est fait ensuite sauter la cervelle.

Suivant les journaux, le prêtre avait été forcé, à plusieurs reprises, de renoncer à des charges que les autorités ecclésiastiques lui avaient d'abord confiées, et il attribuait cette persécution à une pression exercée par les jésuites sur l'évêque. Cette idée avait fini par altérer sa raison.

Inde.

* Un journal de Berlin prétend avoir reçu de Calcutta l'annonce à insérer suivante :

« Wanted : A Prime Minister for a Native State. Salary Rs. 2000, besides allowance. Address D. 21 Pioneer Press, Allahabad. »

Ce qui veut dire en français :

« On demande premier ministre pour un Etat indigène. Traitement : 2000 roupies (environ fr. 2800), sans compter les indemnités. S'adresser, etc. »

Voilà de quoi provoquer sur les bords de la Sprea la création d'une manufacture de fonctionnaires, sur mesure et pour tous pays d'outre-mer : un nouveau débouché pour le *Made in Germany*.

Japon.

* Des froids tardifs ont fait tant de mal aux mûriers qu'on prévoit pour cette année une réduction assez importante dans la production de la soie. On assure qu'aucun des districts n'a été préservé. Dans le seul voisinage de Mayebachi, on estime le dommage résultant de la gelée à plus d'un million de francs.

VI^e Congrès international d'Anthropologie criminelle.

(L'exposition.)

La visite du musée de psychiatrie et d'anthropologie criminelle était fort intéressante. C'est M. Lombroso lui-même qui nous a conduits à travers les différentes salles tout en nous expliquant les curiosités qui y sont exposées. Le grand maître nous parlait avec un enthousiasme juvénile. Le Musée, c'est toute sa vie. C'est lui qui a fondé ces collections qui datent déjà de longtemps. Durant toute sa vie d'études et de recherches, Lombroso en a rassemblé peu à peu les matériaux avec tout son amour de savant et d'apôtre pour constituer le document plastique et irréfutable à l'appui de ses conceptions sur l'homme considéré dans la folie et dans le crime.

Le premier noyau du Musée est la collection des crânes de criminels et de fous que Lombroso rassembla et décrit lorsqu'il était encore étudiant. Durant les années que Lombroso passa à l'armée comme médecin militaire, cette collection primitive s'enrichit bientôt. A cette époque remontent ses premières études d'anthropologie et d'ethnologie comparées, études basées sur des milliers de soldats qui furent l'objet de son examen et de ses mensurations.

A Pavie, à l'hôpital des fous et à la clinique, le musée s'enrichit d'une précieuse collection de crânes de crétins, ainsi que de nombreux crânes et cerveaux d'aliénés.

En 1892, Lombroso obtint du ministre de l'intérieur (Rudini-Lucca) qu'une série de pièces anatomiques, de modèles de cellule, d'objets confectionnés par les détenus et rassemblés à Rome dans la prison de Regina Coeli, par Beltrami Scalfia fussent envoyés à Turin, au Musée.

A la même époque le ministre de l'intérieur autorisait les divers établissements pénitentiaires à envoyer à Turin les objets provenant du travail des détenus et le ministère de la justice autorisait Lombroso à prendre dans les corps de délit conservés par les greffes des tribunaux ceux qui présentaient quelque intérêt au point de vue de la criminologie.

Ainsi, grâce à tous ces concours, le Musée occupe aujourd'hui une suite de six longues salles qui seront bientôt insuffisantes par suite de la continuelle accumulation des matériaux. Le corridor a été en effet déjà utilisé pour y accrocher les magnifiques tables de statistique géographique-criminologique de Bodio qui révèlent à première vue la fréquence et la distribution des différentes formes des crimes dans les différentes régions de l'Italie.

La première salle contient, entre autres, environ cinquante cerveaux préparés par la méthode Giacomini, provenant en grande partie des prisons de Turin. Le crâne et le squelette entier de beaucoup d'entre eux se trouvent également dans le musée, ce qui permet de rendre plus complète et plus concluante l'étude des anomalies de chacun de ces cerveaux. On y trouve aussi quelques crânes offrant des lésions typiques dues à des traumatismes qui ont été également l'objet d'études étendues. Une des vitrines contient des préparations de *pellagrosine*, ce composé du maïs dont l'importante découverte appartient, comme on sait, à Lombroso.

Dans la pièce voisine, dite « chambre des squelettes », nous trouvons vingt squelettes de criminels morts dans les prisons de Turin. Ces squelettes ont déjà été étudiés dans leurs principales anomalies : le canal sacré ouvert, les trous oléocrâniens, etc., etc. Dans un angle de cette pièce est exposé le *crâniographe Anfosso* servant, au moyen d'un mécanisme ingénieux, à relever

avec rapidité et précision les contours du crâne.

Au centre de la salle contiguë est exposé le modèle démontable du pénitencier de Philadelphie, envoyé par le ministre de l'intérieur. De la même provenance sont tous les modèles de cellules pénitentiaires qui garnissent le côté sud de la salle et qui représentent la disposition et l'aménagement de cellules pénitentiaires de différents pays : France, Norvège, Philadelphie. A la paroi ouest sont suspendus des fers gigantesques, des chaînes, des anneaux, des barres pour fixer les pieds, etc. Une foule de reproductions en photographie, en lithographie de célèbres criminels sont attachées aux autres parois. Le nez dévié, la mandibule énorme, les yeux strabiques et caves, la face imberbe comme de femme chez les hommes et virile chez les femmes, nous donnent une idée frappante et irréfutable du type criminel. Une vitrine renferme une collection de précieux et intéressants travaux exécutés par des criminels. Ces travaux reflètent d'une manière caractéristique les tendances particulières de chaque individu. Tel est, par exemple, le singulier crucifix qui, sous la paix auguste du symbole sacré, cache un poignard affilé. Il y a encore des armes avec des inscriptions terriblement éloquentes : « La bourse ou la vie ! » « Si la main ne tremble pas, le coup se fera ! » « Mort aux espions ! » — Une vitrine contient les liens de différents genres dont des détenus se sont servis pour se pendre en prison.

De nombreuses préparations représentent des anomalies anatomiques : anomalies des oreilles, la soudure des deux premières vertèbres cervicales ; des mâchoires avec apophyse lémurienne, des mains avec des doigts surnuméraires.

La collection craniologique contient en outre de 150 crânes sardes, 250 provenant de criminels piémontais ; une centaine d'aliénés (crétins, épileptiques, idiots, etc.), et 250 appartenant à des peuples différents. Toute cette collection est très importante au point de vue ethnologique.

Dans la dernière salle se trouve la collection de la « Céramique criminelle ». Ce sont des travaux de fous ; des vases divers, servant aux criminels dans leur prison et par eux couverts de dessins qui reflètent nettement les tendances cruelles, bizarres et obscènes des criminels. Sur un vase on lit l'inscription : « Ici repose le pauvre Tulac qui, fatigué de voler dans ce monde, va voler dans l'autre. » Un autre porte l'inscription : « Je suis innocent, parce que j'ai tué seulement un homme, tandis que dans le monde il y en a jusque trop. »

Après la visite de l'Exposition, les congressistes se sont rendus à la réception offerte par M. le maire de Turin dans le Borgo Medievale, intéressante reconstitution historique du moyen âge.

A. S.

Le recensement de Paris.

Le dénombrement de la population parisienne effectué le 4 mars dernier porte la population de Paris à 2,731,726 habitants. La capitale comptait 2,660,559 habitants en 1901 et 2,511,629 en 1896.

Ces chiffres sont ceux de la population de fait, c'est-à-dire de la population présente à Paris le jour du recensement. Les chiffres de la population « légale » ou « domiciliée » en diffèrent légèrement. En 1901, la population « de fait » pour Paris était de 2,660,559 personnes ; la population « domiciliée » était de 2,714,068 personnes. C'est la population « domiciliée » qui est la population officielle et c'est sur elle qu'on table, par exemple, pour le calcul du nombre de députés à élire dans chaque arrondissement (à raison de un député par 100,000 habitants).

De 1901 à 1906, la population a augmenté dans dix arrondissements (5^e et 12^e à 20^e), ainsi que cela s'était déjà produit pour la période de 1896 à 1901. Elle a diminué dans les dix autres, alors que de 1896 à 1901 on n'avait observé de diminution que dans les 1^{er}, 2^e et 6^e arrondissements. Le mouvement d'émigration du centre vers la périphérie ou vers la banlieue s'est donc accentué dans de notables proportions.

Au total, l'augmentation du nombre des habitants de Paris de 1901 à 1906, a été de 71,169 individus. Elle avait été de 148,930 individus, soit de plus du double dans la période de 1896-1901.

C'est dans le 8^e arrondissement que le nombre d'habitants a le plus diminué : 3,80 0/0. Et c'est dans les 15^e et 16^e arrondissements qu'a contrairement l'augmentation a été la plus considérable : plus de 12 0/0. Ce déplacement de la population modifiera quelque peu la représentation de Paris. Le *Temps* prévoit même que malgré l'augmentation de 71,000 habitants, Paris n'aura plus la Chambre que 37 députés au lieu de 40, bizarrerie qui provient de la circonstance que les diminutions ont porté sur des arrondissements qui dépassaient de peu 100,000 habitants, tandis que les augmentations ne donnent lieu nulle part à un total dépassant un multiple du même nombre.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Dividendes. — Le Grand-Hôtel de Lausanne (Beau-Site et Richemont) a réalisé en 1905 un bénéfice de 113,184 francs, qui sera réparti comme suit : amortissements, 52,000 fr. ; réserve statutaire, 3059 fr. ; dividende, 6 0/0 aux actions privilégiées et ordinaires, 60,000 fr. ; le solde à nouveau.

Grèves. — Le *Volksrecht* dit que la grève des ouvriers plâtriers de Zurich, qui dure depuis presque trois mois, s'est terminée par un contrat entre patrons et ouvriers. Le travail devait être repris mardi. L'accord établit la journée de neuf heures et un salaire minimum de 70 cent. l'heure. Le contrat entrera en vigueur le 1^{er} février 1907.

— A Chiasso, la grève des maçons est terminée. Un accord est intervenu sur la question des salaires. Les travaux seront repris aujourd'hui.

M. Odier à St-Petersbourg.

On écrit, le 4 mai, de St-Petersbourg au *Journal de Genève* :

« M. Odier, ministre plénipotentiaire de la Confédération, est arrivé ici le 28 avril et a été reçu le surlendemain par le comte Lamsdorff, ministre des affaires étrangères, qui lui a réservé le meilleur accueil. Il a été admis à présenter ses lettres de créance à S. M. l'empereur hier matin. »

M. Odier, accompagné par le maire de la cour M. Coniar et par le second grand-maitre des cérémonies, le baron Korff, s'est rendu à Tsarskoïé-Sélo par la ligne spéciale réservée à la cour impériale. Le départ a eu lieu à 11 heures. L'empereur et l'impératrice ont reçu M. Odier dans un salon du Petit Palais ; leur accueil a été très gracieux.

Après l'audience, M. Odier a été conduit dans un salon où un déjeuner était servi pour lui et les deux dignitaires qui l'accompagnaient. M. Odier a été ramené à la gare avec le cérémonial d'usage et est rentré à St-Petersbourg à deux heures et demie. »

Les fêtes italiennes du Simplon.

Le Conseil fédéral a reçu communication du programme des fêtes italiennes du Simplon ainsi que la liste des invités. Cette liste est identique à celle qui a été arrêtée pour les fêtes suisses, en sorte que tous les participants à ces fêtes sont également invités par les villes italiennes. Le Conseil fédéral a répondu à cette générosité en ajoutant à sa liste primitive quelques personnalités italiennes, ce qui porte le total des participants à environ 760.

Voici le programme des fêtes italiennes qui auront lieu à Milan et à Gènes :

30 mai. — Arrivée le soir à Milan. Distribution des logements.

31 mai. — Deux lunches à midi, l'un offert par la Ville, l'autre par la colonie suisse. Les invités sont répartis entre les deux banquets. Soir, à 9 h. Concert au théâtre de la Scala.

1^{er} juin. — Entre 11 et 1 heure, réception par le Comité de l'exposition au Palais de l'Exposition (buffet). A 3 heures de l'après-midi, départ pour Gènes. Arrivée vers 6 heures à Gènes et distribution des logements.

2 juin. — Vers 19 heures, embarquement pour une promenade sur la mer. Lunch à bord. Soir, à 9 heures. Réception à l'Hôtel-de-Ville (buffet).

3 juin (dimanche). Retour.

C'est le président du Conseil d'Etat du Valais, M. Boley, et le vice-président, M. Burgener, qui représenteront le gouvernement de ce canton à la réception du roi d'Italie, à Brigue, le 19 mai. Le déjeuner offert au souverain, au buffet de la gare, sera servi par M. Seiler, hôtelier à Brigue et à Gletsch. La fanfare des troupes de Saint-Maurice fonctionnera comme musique de fête.

Sciences naturelles.

La Société helvétique des sciences naturelles aura sa 89^e réunion annuelle, à St-Gall, du 29 juillet au 1^{er} août.

Pour les deux assemblées générales et pour la séance de biologie les conférences suivantes nous ont été promises par

M. le prof. Dr Gœbel de Munich et M. le prof. Dr Ernst de Zurich : Rapports d'orientation sur le problème des déformations dans les règnes animal et végétal.

M. le prof. Dr Schardt, de Veytaux : Les vues modernes sur la synthèse tectonique et la genèse des Alpes.

M. le prof. Rosenmund, de Zurich, et M. le directeur Guillaume, de Sévres (près Paris) : Les mesures de base en général et en particulier les travaux géodésiques du Simplon.

M. le conservateur E. Bächler, de St-Gall : Les résultats des dernières fouilles faites dans la grotte du Wildkirchli et de l'Ebenalp (Massif du Sentis) et leur importance pour la zoologie et la science préhistorique.

M. le prof. Dr Charles Hescheler, de Zurich : Les ossements d'animaux du Kesslerloch et des grottes paléolithiques en général.

M. le Dr H. Rehsteiner, de St-Gall : Etudes sur le plancton du lac de Constance.

NOUVELLES DES CANTONS

ST-GALL. — On mande de St-Fiden qu'un Italien a fait une chute avec un enfant, du troisième étage d'une maison dans la rue. L'Italien a été tué sur le coup. L'enfant est grièvement blessé.

— La pétition populaire pour l'introduction du scrutin proportionnel dans l'élection du Grand Conseil a réuni 18,000 signatures. Le Grand Conseil qui se réunit la semaine prochaine fixera la date de la votation populaire, probablement à la mi-juillet.

FRIBOURG. — Depuis quelques jours, raconte la *Liberté*, une bande de tziganes était campée au bord de la route de Marly au Mourret. Ces gens ne se faisaient pas faute d'arrêter les passants pour leur demander l'aumône.

Vendredi après midi, M. K., charcutier en notre ville, en tournée dans la région, passait à motocyçlette, lorsqu'il se vit tout à coup entouré d'une troupe menaçante d'hommes, de femmes et d'enfants qui exigèrent de l'argent. M. K. leur jeta une pièce de 5 fr., mais voyant qu'ils insistaient pour obtenir davantage, il enfourcha prestement sa machine et disparut à toute vitesse. La Préfecture, immédiatement avertie, fit procéder à l'arrestation de la bande, 6 femmes et 13 enfants furent appréhendés au Mourret, tandis que 5 hommes, 2 femmes et 2 enfants réussirent à « filer » jusqu'à La Roche, où le gendarme du poste, aidé de quelques campagnards, les arrêta et les fit évacuer sur Bulle.

VALAIS. — Dimanche a eu lieu à Martigny une assemblée socialiste pour la fondation d'un parti socialiste cantonal valaisan. Ont pris la parole : MM. Gaillard, de Lausanne, Sigg, de Genève, et Naine, de la Chaux-de-Fonds. Ces orateurs ont développé les théories socialistes, internationalistes et antimilitaristes.

Un cortège qui comptait environ 200 participants a traversé la ville. La journée s'est passée avec calme.

CANTON DE VAUD

GRAND CONSEIL

SESSION ORDINAIRE DE PRINTEMPS

Séance du lundi 7 mai, à 2 heures.

M. E. RUBATTEL-CHUARD, président.

Eloge funèbre.

Au début de la séance, le président prononce l'éloge de M. Delarageaz, décédé. Il rappelle le caractère agréable du défunt et les services qu'il a rendus au pays. L'assemblée se lève.

Pétitions.

Les pétitions suivantes ont été adressées au Grand Conseil :

Pétition des électriciens vandois, demandant le libre exercice de leur profession. Pétition de seize communes des cercles de Molondin, St-Cierges, Vuarens et Belmont, demandant une correction de la route d'Yvonand à Ogens.

Pétition demandant l'établissement d'une route nouvelle entre Chêne-et-Pâquier et Demoret.

Pétition d'un certain nombre d'habitants de Morcles et d'Eslex, demandant que ces deux localités constituent une commune indépendante, comme c'était le cas avant 1852, date de leur réunion à la commune de Lavey.

Election du bureau.

Le Grand Conseil procède ensuite aux élections constitutionnelles.

Pour l'élection du bureau trois listes sont distribuées : verte, blanche et rouge. Les listes verte et blanche portent les mêmes noms ; l'ordre seul varie.

La liste socialiste porte, comme deuxième vice-président, M. Félix Maquelin.

Président. — Bulletins délivrés 176, rentrés 176, 4 bulletins blancs. Majorité, 87. M. A. de Meuron est élu par 161 suffrages.

Obtiennent des voix, MM. Paschoud, Vincent, Jaton, Lecouture, Ansermet.

1^{er} vice-président. — Bulletins délivrés 173, rentrés 173, 1 bulletin blanc. Majorité, 87.

M. David Paschoud, directeur du Crédit foncier, est élu par 141 voix.

M. Jaton obtient 11 suffrages, M. Maquelin 7. Voix éparées.

2^e vice-président. — Bulletins délivrés 166, rentrés 164. Majorité, 83.

M. Jaton est élu par 144 voix. M. Maquelin en obtient 12.

Scrutateurs et suppléants. — Sont élus scrutateurs :

MM. Burnet, par 134 voix ; Germond 130, Prod'homme 129, Amiguet-Massarod 122. Le nombre des votants était de 165.

Suppléants élus : MM. Despland par 111 voix et Kratzer 102, sur 132 votants.

L'élection du bureau étant terminée, M. Rubattel-Chuard invite les nouveaux élus à prendre possession de leurs sièges. Il remercie MM. les députés d'avoir bien voulu lui faciliter sa tâche et leur demande d'agir de même à l'égard de son successeur. (Bravos.)

Discours présidentiel.

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. de Meuron prononce le discours suivant :

Messieurs les députés,

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en m'appelant à diriger vos débats. Je m'inspirerai, dans l'accomplissement de ces délicates fonctions, de l'exemple qui m'est donné par tous les hommes distingués qui ont occupé ce fauteuil des débats de notre indépendance. Avec eux et comme eux je m'efforcerai d'allier la fermeté, l'impartialité, la clarté. De votre côté vous n'oublierez pas, j'en suis certain, les bonnes et saines traditions qu'ils ont introduites dans notre assemblée législative et qui lui font honneur. Sans renoncer à vos convictions personnelles, à vos principes politiques, vous observerez la tolérance réciproque, le respect de l'opinion d'autrui, les égards que l'on se doit entre collègues, mettant ainsi en pratique cette qualité primordiale, si nécessaire à la vie de toute assemblée délibérante : la courtoisie parlementaire.

Il y a un an, Messieurs, c'était un représentant autorisé des campagnes vaudoises qui vous appeliez à vous présider. Aujourd'hui c'est un député de la ville, lequel a l'honneur de représenter depuis 24 ans le cercle de Lausanne dans notre assemblée. Vous avez voulu, par votre choix, affirmer, une fois de plus, que les antiques rivalités, que les anciennes jalousies entre villes et campagne vandoises ont définitivement disparu de notre vie politique : Vous avez ainsi donné une nouvelle marque de sympathie et d'affection à la capitale, à sa population et à sa députation, lesquelles vous en remercient par ma bouche. De leur côté, les représentants du chef-lieu continueront à s'acquitter de leur mandat dans ce bon esprit d'entente, d'harmonie, d'intelligence et de féconde solidarité. Et c'est de cette façon que nous travaillerons le mieux et tous ensemble au développement matériel et moral du pays tout entier.

Messieurs,

Dans quelques jours, à l'occasion d'un événement important dans notre vie nationale, le canton de Vaud aura l'honneur d'offrir l'hospitalité sur son territoire aux membres des autorités fédérales et des gouvernements confédérés, ainsi qu'aux représentants d'une grande nation voisine. Puissent nos confédérés, puissent nos hôtes étrangers admirer les beautés de notre pays et en jouir. Mais puissent-ils aussi emporter de leur court séjour parmi nous, l'impression d'un petit peuple passionnément attaché à sa double patrie, et qui, dans les limites que la Constitution fédérale fixe à son autonomie et à sa souveraineté cantonales, s'efforce de développer constamment les institutions qu'il s'est librement données.

Puissent enfin nos hôtes, en quittant nos rives, nous rendre le témoignage qu'appelaient de ses vœux il y a 103 ans le landamane Monod : « Ce peuple pour lequel la nature a tout fait, a fait aussi quelque chose pour lui-même. »

C'est dans cet espoir et dans ces sentiments, Messieurs, que je prends possession des fonctions que je dois à votre bienveillante confiance.

Election des députés aux Etats.

Le Grand Conseil passe à l'élection des députés au Conseil des Etats. Les députés actuels sont, on le sait, MM. Adrien Thelin conseiller d'Etat, et Simon, député.

1^{er} tour. — Bulletins délivrés 163, rentrés 163, Majorité, 82. M. Thelin est élu par 149 suffrages. Voix éparées.

2^e tour. — Bulletins délivrés 166, rentrés 165, 2 bulletins blancs. M. Simon est élu par 141 suffrages.

Commission de gestion.

Le scrutin est ouvert ensuite pour la nomination de quinze membres de la commission de gestion et des cinq suppléants.

Deux listes présentées : verte et blanche portant les mêmes noms. La liste démocratique contient un nom de plus que la liste libérale, celui

Zambózia. — On nous prie de rappeler aux amis des missions la vente de la Zambózia, qui aura lieu demain, mercredi, comme il est dit aux annonces.

Pour Montoio.

La pétition demandant au conseil communal de sauver de la désaffectation la plus belle partie du cimetière de Montoio, celle qui en fait la parure et renferme des arbres superbes, est des aujourd'hui déposée dans un grand nombre de magasins et de cafés de Lausanne, où on pourra la signer.

Nous en avons publié le texte. Nul doute qu'elle ne trouve un grand écho dans le public.

Artistes vaudois à l'étranger.

Le *Rosenheimer Anzeiger* — Rosenheim est une petite ville de la Haute-Bavière où a eu lieu récemment une exposition de peinture — renferme, sur quelques œuvres de notre concitoyen M. René Francillon, l'appréciation suivante :

« Il y a un artiste à l'égard duquel le plus grand nombre paraît observer une certaine réserve, et qui mérite, à notre sens, beaucoup plus d'intérêt. Je parle de M. René Francillon. Ses tableaux ne retiennent pas immédiatement l'attention. Ils sont en quelque sorte silencieux, réfléchis, remplis de son humeur mélancolique; le spectateur doit s'y arrêter un moment et laisser opérer en lui leur action. C'est alors qu'ils donnent tout ce qu'ils contiennent. Pas de « pignochage » qui s'attarde complaisamment aux menus détails, mais de l'art à grandes lignes, qui cherche à s'exprimer dans l'ensemble. Je voudrais particulièrement signaler les *Bouleaux au soleil d'automne*. Qu'y a-t-il de grandiose sur cette toile ? Quelques troncs élanés, un feuillage brun, un dernier rayon de soleil en travers du chemin, et c'est tout — mais aussi la senteur des feuilles qui tombent, l'émotion des choses qui se flétrissent. N'est-ce pas assez ? On éprouvera la même genre de sensation en face du tableau voisin, *Novembre*, et des toiles groupées au-dessous, *Paysages de neige*... »

Dans le numéro du 30 mars dernier du journal argentin *El Tiempo* une colonne est consacrée aux toiles de M. Samuel Rochat exposées à Buenos-Ayres. Nous avons dit par suite de quelles circonstances notre jeune concitoyen se trouve nommé là-bas. C'est signe qu'on s'occupe de lui : la critique ne mentionne pas ceux qui ne valent pas ses grâces. M. Rochat a trouvé de chauds défenseurs à Buenos-Ayres. Sans nier ses inexpériences, ils signalent son originalité, son pouvoir d'évocation avec vigueur, dans les toiles mêmes où le sujet surprend le plus les conventions reçues, les affections de la nature humaine. On le félicite de donner la vie à des personnages qui tiennent plus de la fiction ou du symbole que de la réalité, de marquer en un mot d'un « je veux » qui s'impose les figures et les visages qui inspirent son pinceau.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal Fédéral

Des obligations du voyageur envers l'hôtelier.

Charles-Louis Cartier, rentier, à Genève, arriva avec sa famille à l'hôtel du Cervin, à St-Luc (Valais), le 3 août 1903, en vue d'un séjour. Il avait retenu des chambres pour le 18 juillet déjà, mais le 12 il annonça qu'il ne pouvait venir que le 2 août suivant.

Le 13 août, au retour d'une excursion, la jeune Yvonne Cartier, fille du présumé, âgée d'environ 17 ans, tomba malade. Deux médecins anglais qui habitaient l'hôtel crurent découvrir les symptômes de la scarlatine; le père de la malade, ayant conçu quelque doute au sujet de ce diagnostic, fit venir le Dr de Werra, médecin de Sierre. Celui-ci parait ne pas avoir, à ce moment-là, partagé l'avis de ses confrères anglais quant à la nature de la maladie. La jeune Yvonne Cartier fut soignée par lui et, au bout de quinze jours, lorsqu'elle fut guérie, elle partit pour Sierre.

C'est en se basant sur ces faits que Benoît Antille, propriétaire de l'hôtel du Cervin, a ouvert action à Charles-Louis Cartier devant le tribunal de première instance de Genève lui réclamant fr. 980.40 pour solde de pension, fr. 204 pour location de chambres du 18 juillet au 3 août 1903 et fr. 5,000 de dommages-intérêts pour le préjudice à lui causé par la maladie de la jeune Cartier.

Débouté de sa demande en fr. 204 pour location de chambres et de sa demande en fr. 5,000 de dommages-intérêts par les deux

instances genevoises, Benoît Antille a recouru en réforme au Tribunal fédéral, lequel, par arrêt du 27 janvier dernier, sur le rapport présenté par M. le juge-délégué Dr Picot, a écarté son pourvoi, en le condamnant aux frais et dépens de l'instance fédérale.

Cet arrêt repose sur les considérations résumées ci-après :

Il faut admettre, en principe, que le voyageur qui retient des chambres dans un hôtel, ne vient pas les occuper et refuse d'en payer le prix, commet une faute et peut être tenu, en vertu de l'art. 111 C. O., de réparer le dommage qu'il a causé en n'exécutant pas son obligation et en empêchant l'hôtelier de louer les chambres à un autre voyageur. Il y a lieu de prendre en considération que si, pour un hôtel terminus ou un simple hôtel de passage, ouvert toute l'année, un renvoi de cette nature ne cause en général aucun préjudice ou un préjudice minime et que l'usage admet ces renvois, il peut ne pas en être de même pour les hôtels de montagne, ouverts seulement durant quelques mois d'été, destinés à s'assurer des chambres à l'avance. Mais le demandeur a été averti le 12 juillet que le défendeur n'occuperait les chambres que le 2 août suivant, et il n'a pas protesté contre ce renvoi, ni fait aucune remarque à ce sujet soit avant soit après l'arrivée de ses hôtes à St-Luc, pas plus que durant leur séjour, et il n'a pas prétendu avoir fait une réserve à ce sujet lors du paiement de la première note. Dans ces circonstances, il faut admettre qu'il y a eu accord tacite entre parties pour reporter l'exécution du contrat à une date ultérieure et, par conséquent, renonciation de la part du demandeur à réclamer la réparation d'un dommage éventuel.

Comme on ne saurait faire un grief à la jeune Cartier d'avoir contracté une maladie, et que celle-ci, comme mineure, dépendait absolument de ses parents auxquels incombaient, de par la loi, le devoir de la surveiller, c'est à tort que le demandeur a prétendu qu'elle aurait personnellement commis une faute et serait responsable en vertu de l'art. 50 C. O.

Pour que le défendeur Cartier puisse être condamné à des dommages-intérêts à raison de ses actes personnels, il faudrait qu'il eût commis une faute au sens de l'art. 50 C. O., ce que les instances cantonales ont résolu négativement. Il n'a pas été allégué que le père ait su que sa fille portait en elle, en arrivant à St-Luc, les germes d'une maladie, ni qu'il ait commis une négligence ou une imprudence à la suite de laquelle l'enfant aurait contracté ce mal. Le fait, à lui seul, de tomber malade dans un hôtel, fût-ce même d'y être frappé par une maladie contagieuse importée inconsciemment du dehors, ne peut être considéré comme constituant une faute. La possibilité de voir un voyageur tomber malade dans l'hôtel, ou même y apporter les germes d'une maladie contagieuse, qui se déclare pendant son séjour à l'hôtel, est un des risques inhérents à la profession d'hôtelier. La simple survenance d'une semblable maladie est un cas fortuit dont celui-ci doit supporter les conséquences, lorsqu'il n'établit pas qu'il y a eu faute du voyageur. En l'espèce, il n'y a pas eu de faute commise par le défendeur.

A ces risques courus par l'hôtelier correspondant, en revanche, le cas échéant, des obligations très étendues pour le voyageur malade, d'autant plus étendues que le dommage né de ce cas fortuit peut être plus considérable. En cas de maladie contagieuse spécialement, le malade doit faire tout ce qui est en son pouvoir et se soumettre à toutes les prescriptions des autorités sanitaires, pour éviter une contamination; même dans le cas où il aurait doute sur le caractère de la maladie, dès qu'on a quelque raison de supposer qu'il s'agit d'une maladie contagieuse, les précautions les plus minutieuses doivent être prises. Une faute même très légère de nature à rendre possible la transmission de la maladie aux autres habitants de l'hôtel entraînerait la responsabilité du malade.

En l'espèce, il résulte des faits admis par les instances cantonales, que le défendeur a fait venir un médecin suisse diplômé et a exécuté scrupuleusement ses ordres. On ne saurait également lui faire un reproche d'avoir, au premier moment, consulté deux médecins étrangers qui se trouvaient dans l'hôtel. Il n'est pas contesté que le demandeur a offert un chalet au défendeur pour isoler la malade et que cette offre a été refusée; mais on ne saurait voir une faute dans ce refus, alors que le défendeur estimait le transport de la malade dangereux, qu'il ne croyait pas que sa fille fût atteinte d'une maladie contagieuse et qu'il était couvert par les ordres du médecin traitant.

SPECTACLES - CONCERTS - SOCIÉTÉS

THÉÂTRE. — La salle étant complètement louée pour ce soir, à part quelques places, la direction, pour satisfaire aux nombreuses demandes, a décidé

de donner demain mercredi, une deuxième représentation de *Thais*. La location est ouverte. Nous rappelons que l'œuvre de Massenet ne sera pas donnée un dimanche.

CARNET DU JOUR

Théâtre. — 8 h. *Thais*.
Musée. — 8 1/2 h. Spectacle.

DERNIER COURRIER

Des élections sous les armes.

Paris, 7 mai. Ces Parisiens sont d'un courage admirable... Vous me croirez si vous voulez. Les urnes les ont vus hier plus nombreux que jamais, et pourtant, Paris était presque en petit état de siège, des escouades de dragons passaient dans la rue, de l'infanterie était massée à l'entrée des salles de vote, la garde républicaine se dissimulait dans le voisinage des maires et les agents avaient tous de gros revolvers qu'ils portaient bien en évidence sur le ventre.

Paris s'était ressaisi. La passion politique avait fait ce miracle. Le Parisien était sorti de la taupinière où il s'était terré le 1^{er} mai, il avait quitté le sous-sol, prudent, il avait caché jusqu'à des vaches qui devaient le nourrir en cas de famine.

Et toute la journée, par un soleil éblouissant et déjà chaud, il s'est promené en famille sur les grands boulevards. Le Paris du 1^{er} mai fut lugubre, désert. La frousse y régna en maîtresse. Celui du 6 mai fut joyeux, printanier, coquet, tout à la joie du coup d'œil qui offrait les toilettes fraîches, la femme débarrassée enfin des sombres vêtements d'hiver.

Jamais élections ne furent plus tranquilles, plus correctes. On s'était dit, par voie d'affiches, tous les gros mots qu'on échange entre candidats. On s'était engagé... consciencieusement par écrit, en bons Français qui connaissent le secret de s'insulter pendant un quart d'heure sans jamais en venir aux mains. Quand on se trouva face à face, on ne trouva plus rien à ajouter et ce fut partout le calme plat.

Le temps des barricades est passé. Il faut en prendre son parti. Paris ne veut plus se battre. Paris veut gagner de l'argent dans une douce quiétude bourgeoise. L'époque héroïque de Paris est close. Il n'y a plus rien à voir à Paris. On y vit un peu plus vite qu'ailleurs, on n'y vit pas autrement. Paris ressemblera bientôt à toutes les villes de province.

Cependant, vers le soir et la nuit venant, un peu du bon vieux sang d'autrefois a paru bouillonner de nouveau dans les veines des Parisiens. La proclamation du résultat des élections amena une foule considérable sur les boulevards. On entendit des « hou ! hou ! » et des « bravos ! » et d'imposantes escouades d'agents mues par les ordres d'un chef invisible et tout-puissant, occupèrent les refuges de la chaussée et les encoignures obscures des portes cochères. On eut l'impression bienfaisante d'un regain de vie.

Aux balcons des rédactions de journaux, sur de primitifs écrans lumineux, des noms de candidats apparurent, avec le chiffre des voix que le sacro-saint, intangible mais capricieux, décevant et souvent aveugle suffrage universel leur avait octroyées. La foule, devant l'*Echo de Paris*, à la place de l'Opéra, le *Gil-Blas*, l'*Humanité*, la *Petite République*, se fit plus compacte. La blague, la bonne blague parisienne reprit ses droits. On hua, on applaudit, on rit surtout beaucoup.

Derrière les écrans, les rédacteurs qui manipulent les projecteurs deviennent facétieux. Dix fois de suite, à de courts intervalles, nous voyons annoncer :

Albi, de Solages. Pas officiel.
Jaurès battu. Ballottage.

Et, à une heure du matin, l'*Humanité* faisait savoir qu'on n'avait pu dépouiller le scrutin d'Albi qu'à partir de minuit et demi et qu'on ne connaîtrait la victoire ou l'écrasement de Jaurès qu'à trois ou quatre heures du matin. Jusqu'à minuit, la foule continua à

circular, à stationner, à siffler, huer, applaudir ou rire.

De temps en temps pourtant, les choses paraissent une seconde devoir se gâter. Une escouade d'agents se précipite au pas de course, les poings en avant; une autre la suit au pas, suivie à son tour d'une troisième.

Lépine manœuvrait dans Paris comme un général à Waterloo.

A partir d'une heure, il n'y eut plus que des groupes devant les hôtels des journaux. Le reste du boulevard reprit à peu près son aspect ordinaire. Un à un, les écrans éteignirent leurs projecteurs. Les groupes se dispersèrent. Les camelots cessèrent de crier la troisième édition des journaux. Les journaux eux-mêmes renoncèrent à publier des éditions spéciales, pour ne pas nuire à leur vente du lendemain.

Devant l'écran noir de l'*Humanité*, tout un groupe de professionnels de la déclamation, demeura cependant en permanence. Il attendait que fût proclamé le nom de Jaurès. On y entendait prêcher la « bonne nouvelle », l'Evangile socialiste.

Par contenance, un réactionnaire dit :

— Moi j'ai encore plus peur des radicaux que des socialistes. Ce sont de faux bonshommes.

On ne prit pas garde à lui.

Pendant ce temps, dans les salles de rédaction des journaux radicaux et socialistes, on exultait. Les radicaux avaient cru perdre trente sièges. Et le télégraphe, toute la nuit, leur apportait des victoires, dont quelques-unes retentissantes.

On s'y tenait la panse en songeant à la mine déconfite de ce long, sec et chauve « fichtre » de Guyot de Villeneuve, en ballottage dangereux, désespéré, à Neuilly.

Ed. B.

GRAND CONSEIL

Séance du mardi 8 mai, à 9 heures.

Présidence de M. A. DE MEURON.

Pétitions.

Les médecins assistants à l'hôpital cantonal demandent au Grand Conseil une amélioration de leur traitement. Il est désirable qu'à la fin de leurs études les jeunes médecins puissent faire un stage comme internes à l'hôpital, mais à l'heure qu'il est beaucoup doivent y renoncer s'ils ne veulent pas s'endetter lourdement. Les internes sont moins bien traités à Lausanne que dans les autres hôpitaux suisses.

Cette pétition est renvoyée à une commission.

La Société vaudoise des maîtres coiffeurs demande au Grand Conseil de voter le projet de loi étendant les compétences communales à la réglementation du repos du dimanche. Cette pétition est renvoyée à la commission qui s'occupe de ce projet de loi.

Commission de gestion.

Voici les résultats du scrutin pour la nomination de la commission de gestion. Bulletins distribués 163, rentrés 162, majorité absolue 81. Sont élus :

MM. Jules Cartier 135; Jaquet 133; Gustave Mayor 133; Aguet 131; J. Mermod 132; Deblue 132; A. Monod 132; Perusset 131; Alb. Baud 123; Perrin (Champveillard) 126; Vuagniaux 126; Assal 124; Buchet 123; D. David 117; Pauly 101.

Le scrutin pour les suppléants donne les résultats suivants :

Sont élus, MM. Barraud, William, Glardon, Alfred, Borgeaud, Charles, Crisinel, Jules, Moroder, Henri, par un nombre de voix variant de 103 à 109.

Commission des comptes d'Etat.

Le Grand Conseil nomme ensuite la commission des comptes d'Etat. Bulletins distribués 128, rentrés 123, majorité absolue 62.

Sont élus, MM. Bonnard, Louis, Bonlaz, Jules, Dutoit, Ulysse, Favre, Constant, Manigley, Charles, par un nombre de voix variant de 80 à 109.

Pour l'élection des suppléants, un premier tour de scrutin ne donne pas de résultat, le quorum n'étant pas atteint.

An second tour sont élus MM. Bregand, Louis et de Mandrot, Henri, par 99 et 74 voix.

Dernières Dépêches

EN RUSSIE

Londres, 8 mai. — Suivant le correspondant du *Daily Telegraph* à Pétersbourg, les généraux Stessel et Liniévitch vont passer en conseil de guerre. Le général Liniévitch serait inculpé de négligence dans la répression du mouvement insurrectionnel en Extrême-Orient. Il donne pour excuse qu'ayant reçu un télégramme l'informant de la chute probable du gouvernement autocratique, il avait le devoir de se montrer civil envers les révolutionnaires.

Riga, 8 mai. — Quinze individus armés ont envahi hier soir la station de Chloks, sur l'embranchement de Touk-koum. Ils ont tué cinq personnes, dont le chef de la poste et un officier, puis pillé la caisse de la gare et le bureau de poste. Deux compagnies d'infanterie sont à la poursuite des bandits.

A L'APPUI DE L'ULTIMATUM

Athènes, 8 mai. — Quatorze navires anglais mouillent au Pirée.

Gibraltar, 8 mai. — Deux croiseurs ont reçu l'ordre de partir immédiatement pour une destination inconnue.

A LA CHAMBRE ITALIENNE

Rome, 8 mai. — A la suite de la campagne menée il y a quatre ans par le député Ferri dans le journal *Avanti* contre l'administration de la marine et du procès que l'amiral Bettolo, alors ministre de la marine, avait intenté à l'écrivain socialiste, qui l'accusait de diffamation, une commission d'enquête avait été instituée pour rechercher jusqu'à quel point les faits allégués par l'*Avanti* étaient justifiés. Les conclusions de l'enquête conduite

par cette commission ont été publiées il y a quelques jours. Elles établissent que de graves abus ont été commis, en particulier dans les faveurs accordées à la Société des aciéries de Terni et à la maison Armstrong, à Pouzzoles. Ces établissements métallurgiques, subventionnés par le gouvernement, fournissaient des cuirasses de navires de qualité inférieure à celles des usines concurrentes, tandis que les rapports adressés au ministre de la marine par les attachés navals étrangers, et qui signalaient la supériorité des constructions similaires allemandes et anglaises, étaient simplement supprimés.

Ces révélations, qui ont vivement ému l'opinion publique, ont fait hier à la Chambre, l'objet d'une interpellation présentée par le député Bergamasco.

Dans sa réponse, l'amiral Mirabello, ministre de la marine, a déclaré que la flotte italienne n'était inférieure aux autres flottes ni par la qualité du matériel, ni par celle de l'armement. En ce qui le concerne personnellement, l'orateur s'est constamment employé à améliorer l'organisation de la marine, et que s'il y a des responsabilités engagées, il saura les établir avec sévérité.

M. Franchetti, rapporteur de la commission d'enquête de la marine, constate que la commission a toujours rendu hommage à l'amiral Mirabello.

M. Bergamasco se déclare satisfait. Il se dit heureux d'exprimer la confiance du pays et du parlement dans sa flotte.

La Chambre fixe ensuite au 30 mai le débat sur l'enquête de la marine.

ELECTIONS HONGROISES

Budapest, 8 mai. — On connaît 413 résultats électoraux.

Sont élus 240 membres du parti Kossuth, 74 constitutionnels, 30 cléricaux. Y comprises les 12 mandats des Saxons de Transylvanie, les différentes nationalités disposent de 38 sièges. Il y a ballottage dans 13 circonscriptions. Les élections sont annulées dans cinq.

UN COMLOT BOER

Lisbonne, 8 mai. — Les journaux annoncent la découverte d'une conspiration ourdie dans le sud de l'Angola, par l'ancien général boer Pienaar. Les Boers, commandés par le général, devaient surprendre les postes militaires et saisir tout le matériel de guerre des districts de Snilla et de Mossamedes, puis constituer ces deux districts en une république boère dont Pienaar aurait été le président.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

Neuchâtel, 8 mai. — Lundi matin, à 2 h., un individu pénétrait par une lucarne dans une maison isolée, près de Bevaix, où vit, seule, une dame Biellet, âgée de 69 ans. Le malfaiteur tenta d'étouffer cette dame sous ses oreillers, et comme elle résista, il la frappa à coups redoublés sur la tête au point de mettre la crâne à nu. Quand la victime donna plus signe de vie, l'assassin, qui opérait dans l'obscurité la plus complète, se retira en emportant 400 fr. en espèces et des titres. Mme Biellet n'est pas morte.

LES LIVRES DU JOUR

Emile NEUHAUS, *Lettres de Pierre Lesec et notes sur la République Libérale*. — Neuchâtel, H. Mésellier.

Louis AUBERT, *Pata japonaise*. — Paris, Armand Colin.

Paul STAFFER, doyen honoraire de la faculté des lettres de Bordeaux, *Sermons laïques ou Propos de morale et de philosophie*. — Paris, Fischbacher.

Dr-med. Max ASCH, *Hertz und Nerven-leiden und ihre Behandlung mit unterbrochenen und Wechselströmen*. Historisches, Theoretisches und Praktisches in gemeinverständlicher Darstellung. — Berlin S. 14, Verlag von Hans Baake Nachf. (L. Abel).

Jean MÉZEL, *Fraternité*. Pièce en trois actes. — Genève, Georg & Cie.

G. MARTINET, chef de l'établissement fédéral d'essais de semences, à Lausanne, *Essais de blés sélectionnés*, organisés par la Société vaudoise d'agriculture en 1904-05. — Lausanne, G. Bridel & Cie.

Hermann BRUNNHOFER, *Rüstung, Aufschwung oder Niedergang? Eindrücke und Zukunftsbäume auf einer Weltereise von Kasan bis Astrachan im Spätsommer 1905*. — Bern, Francke.

Salvatore SACERDOTE, *Conferenze e Commemorazioni*. — Torino, S. Lattes & C.

P. DE GENDRE, inspecteur forestier du IV^e arrondissement du canton de Fribourg, *Cabage des bois sur pied et abattu*. — Estavayer, H. Butty & Cie.

G. FATIO, *La route des Alpes à Fribourg*. Publié par la Société fribourgeoise des amis des Beaux-Arts. — Fribourg, F. Bonny.

Alexis NOËL, *Histoire de Gervaise*. Roman. — Paris, Plon, 3, rue Garancière.

Jean D'ESTRAY, *Pastels d'Asie*, journal de voyage. — Paris, librairie Molière, 17, rue Richelieu.

Jean FILIATRE, *Hypnotisme et magnétisme, somnambulisme, suggestion et télépathie, influence personnelle*. — St-Etienne, Genest, rue Basse des Rives, 3; Genève, Picot, Alioth & Cie.

Louis NOLL, licencié ès-lettres, *L'Union des Eglises protestantes en Prusse sous Frédéric-Guillaume III*. — Lausanne, Pache-Varidel & Cie.

D^r Henri SECRETAN, *L'assurance contre les accidents*. Observations chirurgicales et professionnelles. II^e édition revue et augmentée. — Genève, A. Eggmann & C^e.

Pour publier une annonce dans n'importe quel journal de la Suisse ou de l'étranger, le mieux est de s'adresser à l'agence de publicité Haenstein & Vogler, 11, rue du Grand-Chêne, Lausanne.

Pour les annonces sous chiffres, notamment, la plus grande discrétion est assurée.

ÉTAT-CIVIL DE LAUSANNE

Naissances

Du 26 avril : Victor-Alois Inghoffer, typographe, 29 ans, de Prilly, Caroline, Michel, fils de Serge Taitse, professeur de mathématiques, 18 mois, Russe, la Vuchère. Lisette-Françoise dite Julie, née Giddey, veuve de Pierre Ferrari, 72 ans, Italien, Grand-St-Jean. Penny-Hortense Jockberger, 47 ans, Malapud, Grand-Chêne. Du 27 : Blanche-Marguerite, fille de Eugène Louis Cloux, agriculteur, 3 ans, à l'Isle. Louise-Henriette née Blanchard, veuve de Louis-Victor-Albert Demont, 65 ans, de Villierens et Grancy, avenue de Beaulieu. Charles-Henri Desponds, employé de fabrique, 82 ans, de Luserry, Marthey. Du 28 : Maloïna-Angèle née Leclercq, femme de Fernand-François-Philippe Royer, choriste, 22 ans, Français, La Grotte.

Du 29 avril : Jeanne-Elisa née Métal, femme de Victor-Ernest-Philippe Krieg, 80 ans, Bernois, Ouchy. Angèle-Anita, fille de Louis-Eugène Blanc, agriculteur, 8 mois, de Lausanne, Prug-Séchaud. Jean Weber, tripière, 64 1/2 ans, Argovien, rue de l'Industrie.

Du 29 avril : Jean-Louis Matthey, jardinier, 73 1/2 ans, de Reverolles, Chemin-Neuf. Du 30 : Arnold-Frédéric, fils de Frédéric Baimgartner, coutelier, 7 ans, Soleurois, rue de Bourg. Du 2 mai : Lisette, fille de Gabriel Amiguet, juge de paix, 14 ans, de et à Gryon. Johannes Vial, dit Darcourt, directeur de théâtre, de Lyon, 38 ans, avenue de Romaine.

Naissances

Du 29 avril : Elsa-Margaretha, fille de Emile-Arthur Locher, cafetier, de St-Gall, et de Bertha Müller, Croix-d'Ouchy. Hermann, fils de Raymond-Jean Balegno, menuisier, Italien, et de Marie-Joséphine Salé, Montreux. Onégia-Irma, fille de Antonio Targhetta-Dur, cordonnier, Italien, et de Mathilde-Pierna Targhetta-Dur, Le Vaud. Du 30 : Gustave-André, fils d'Aimé-Auguste Desgras, typographe, de Chexbres, et de Hilda-Marie-Louise Hemmerli, rue St-Etienne.

Promesses de mariage

Constant-Frédéric Clerc, employé L. S. de Froideville, à Lausanne, et Euphrosine-Hélène Ravey, à Prilly. Etienne-Edouard-Marius Huber, fabricant de confiserie, Thurgovie, et Jeanne-Suzanne Bosio, à Lausanne.

p. Robes de Mariées des qualités les plus diverses.
p. Robes de Cérémonies Franco de port Damas à domicile.
Eolienne Echappatoires par retour du courrier.
G. HENNEBERG, fabricant de soieries, à ZÜRICH.

Lausanne, PENSION RÉGINA-BRISTOL, Beau-Séjour 24. — Situation tranquille, entre la gare et la ville. — Confort moderne. — Prix modérés pour les passages. Pension dep. 5 francs.

L'EMPLATRE ROCCO remède le souverain contre le Rhumatisme. Fr. 1.25 dans les pharmacies.

Des enfants délicats,

éprouvés par l'étude ou entravés dans leur développement, comme aussi des adultes de tout âge, anémiques, surmenés, épuisés, se sentant faibles, facilement excités, épuisés avant l'âge, font usage avec grand succès du fortifiant *HÉMATOGÈNE* du Dr HÖRMEL.

L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement, tout le système nerveux se fortifie.

Il importe d'exiger expressément le véritable *Hématogène* du Dr Hörmel et de ne pas se laisser imposer l'une des nombreuses imitations.

Toutes les spécialités pharmaceutiques, remèdes annoncés se trouvent à la Pharmacie MORIN et Cie, Palud 21.

Si vous préférez une santé stable,

une sérénité de bon aloi et toujours égale et le goût au travail, à l'odeur et au goût, fugitifs de produits très irritants qui ont pour suite l'abattement et la mauvaise humeur, faites du café de lait Katharine votre boisson journalière.

Le tunnel du Simplon, dont l'inauguration aura lieu prochainement, offre à la Compagnie Liebig l'occasion de publier une nouvelle série très intéressante de ses chromos tant recherchés. Ces cartes portent une demi-douzaine de vues prises à proximité du massif de roches gigantesques au travers duquel l'art de l'ingénieur a réussi, après une lutte de près de sept ans contre la résistance inerte de la matière, à frayer un passage au trafic international. A côté des sites grandioses qui se présentent dans les deux vallées alpines reliées par le nouveau tunnel, il se trouve reproduit également des vues des travaux mêmes, tant à l'intérieur de la montagne qu'à l'extérieur. Sur chaque carte se trouve en outre l'image d'une jeune fille dans le costume pittoresque de la contrée, ainsi que la reproduction du petit pot de grès bien connu renfermant le sel qui est extrait de la roche Liebig. Nous ne doutons pas que la série n'obtienne la faveur du public, pour lequel elle restera un charmant souvenir du grand événement qu'elle est appelée à commémorer.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

